

2 ESPACE-RÉGIONS

MARIAGE DE COMMUNES Deuxième tentative du député-maire de Malleray oblige, le Conseil exécutif revient à de meilleurs sentiments à propos du lieu d'origine

L'identité? Comme de la lave en fusion

PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER

Il avait déjà déposé une motion similaire en juin 2012, Roberto Bernasconi. Mais le Grand Conseil, le bougre, l'avait rejetée le 24 janvier 2013. Profitant du changement de législature, le député-maire socialiste de Malleray a saisi la possibilité de revenir à la charge sur le même sujet. Ce qu'il vient de faire en prenant de surcroît la précaution de s'entourer de quelques complices pêchés aussi bien à l'UDC qu'au PBD, au PLR que chez Les Verts. Tout ça pour demander une seconde fois qu'on puisse conserver son lieu d'origine lors de fusions de communes.

Est-ce la présence des complices précités qui a incité le Conseil exécutif à se montrer moins rigide? Toujours est-il qu'il proposera désormais au Grand Conseil d'accepter cette motion, cependant sous la forme moins contraignante du postulat.

Mais, d'abord, que voulait exactement Roberto Bernasconi? Simple: une modification de la loi sur le droit de cité cantonal et le droit de cité communal, de manière à permettre à un ressortissant ou à un bourgeois qui le souhaite de conserver son ancien lieu d'origine lors de la fusion de sa commune.

Exemple actuel? A côté de l'imminente appellation Valbirse, on pourrait indiquer entre parenthèses Malleray, si le ressortissant ou bourgeois précité le souhaite.

«Dans le canton de Neuchâtel, cette modification a été acceptée à l'unanimité par le Grand Conseil, glissait l'insistant député-maire. Et afin de permettre aux fusions qui sont en cours de bénéficier de ce changement de loi, nous demandons un effet rétroactif pour les citoyens qui le souhaitent...»

Comme déjà signalé, le gouver-



Si la motion transformée en postulat de Roberto Bernasconi est acceptée, ressortissants ou bourgeois pourront conserver leur ancien lieu d'origine après la fusion de leur commune, comme ici pour Valbirse. ARCHIVES

nement semble avoir changé son fusil d'épaule. Il dit même comprendre le désir du motionnaire.

Courage, fusionnons!

Forcément, il estime aussi qu'il convient d'encourager les fusions de communes et de supprimer d'éventuels obstacles: «En cas de fusion, la perte éventuelle du lieu d'origine peut constituer un argument de nature émotionnelle. Quand bien même l'on ne saurait considérer qu'elle puisse constituer la principale raison de l'échec d'une fusion, la prise en compte du droit de cité peut contribuer à mener un tel projet à bien.»

Surtout, admet un exécutif un

brin piteux, «le soutien accordé à cette motion – provenant aujourd'hui de plusieurs partis – vient par ailleurs le confirmer, un an après le rejet de l'instrument précédent.»

Pour cette raison, le Conseil exécutif soutient la proposition de Roberto Bernasconi d'ajouter à la nouvelle désignation communale, lors de fusions à venir, le nom de l'ancienne commune entre parenthèses, débouchant ainsi sur la création d'un nouveau lieu d'origine. Cela correspond à la solution adoptée par le canton de Neuchâtel et citée en exemple dans les deux motions du socialiste de Malleray.

«Le point problématique est la création de lieux d'origine supplémentaires, dont les désignations peuvent en outre devenir très longues, en comparaison du système actuel (lieu d'origine unique)», nuance toutefois le gouvernement. Il ajoute même que la mention entre parenthèses peut pêcher par sa lourdeur, dans les cas où la nouvelle appellation communale reprend les noms des communes fusionnées.

Halte, manœuvres

Bon prince, l'Ours estime toutefois que l'avantage présenté par la fusion est prépondérant et l'emporte sur les inconvénients

précités. Il défendra donc l'argument central de la motion devant le Grand Conseil. «Cependant, contrairement à ce que demande le motionnaire, il importe que le passage de l'ancien lieu d'origine à la nouvelle désignation avec les parenthèses s'applique obligatoirement à chacun, dans le sens de la solution neuchâteloise. Un droit individuel de choisir la désignation de son lieu d'origine, susceptible d'induire confusion et malentendus, ne serait en effet pas pertinent.»

Pas question, non plus, de prévoir des réglementations à caractère transitoire ou rétroactif. Et un postulat, un! ●

SILVER DUST Le groupe se produit ce vendredi à Porrentruy avec un nouveau guitariste

Un ex-Poison Heidi pour galvaniser Kiki Crétin

Silver Dust, le gang de Kiki Crétin, présentera officiellement son nouveau guitariste Tiny Pistol à l'occasion d'un concert à la Braderie de Porrentruy, ce vendredi 29 août. Ce concert risque d'être une des dernières représentations de l'année pour le groupe, car Silver Dust s'enfermera en studio pour enregistrer un nouvel album dans les prochains mois. Un album qui sortira début 2015.

Quant à Tiny Pistol, il n'est autre que le guitariste de Poison Heidi, combo qui a bien fait parler de lui, notamment en ouvrant pour Alice Cooper à Rock Oz' Arènes en 2012. Jean-Yves Rouillon, alias Jaye, le guitariste-chanteur de la première heure de Silver Dust, a quant à lui décidé de se lancer dans son propre projet. Il sera cependant présent au concert du 29 août à Porrentruy pour interpréter un dernier titre avec ses potes qui désirent lui adresser un digne

au-revoir! Cela dit, Kiki Crétin s'avoue très heureux d'accueillir Tiny Pistol: «Cela fait plusieurs années que je le vois évoluer. Sa présence scénique, son charisme et sa motivation sont les premières choses qui m'ont sauté aux yeux, la toute première fois que je l'ai vu sur scène.»

Une sacrée personnalité

Tiny Pistol aura marqué les esprits avec son attitude, ses grimaces, ses crachées de sang et ses riffs torturés lors des concerts de Poison Heidi, groupe de shock rock qui marqua vivement les esprits de la scène rock suisse romande entre 2009 et 2013.

C'est à fin 2013 que Poison Heidi a décidé de prendre un grand bol d'air après plusieurs années au service du rock and roll. Tiny Pistol souhaitait alors prendre quelques jours de vacances. Mais, à sa grande surprise, il fut appelé début 2014 par un guitariste qui ne lui était



Silver Dust: à déguster ce vendredi à la Braderie de Porrentruy. LDD

absolument pas inconnu et dont le fameux titre «Adagio» l'avait profondément touché. Ce guitariste n'était autre que Kiki Crétin, qui lui proposa donc de rejoindre Silver Dust comme guitariste et choriste. C'est avec un plaisir fou que Tiny a accepté l'invitation.

Un bilan de grâce

Silver Dust, justement? «Eh bien, le groupe compte désormais

un peu plus d'un an d'existence! Jamais je n'aurais pensé qu'il obtiendrait une telle réussite en si peu de temps... Entre nos passages dans de grands festivals (Montreux, Festi'Neuch pour ne citer qu'eux), nos ouvertures pour Mass Hysteria et Eluveitie, le passage de notre single «So let me now» sur diverses radios suisses et françaises, et le passage de notre vidéo-clip sur plus de 10 télévisions musicales, on peut dire que nous avons

été gâtés pour un début», s'enthousiasme Kiki Crétin. Sans compter tout le soutien des fans et les encouragements sur les réseaux sociaux.

Apothéose

«A la fin de nos deux derniers concerts, j'avais les larmes aux yeux, poursuit Kiki Crétin. Voir autant de gens que je ne connaissais absolument pas chanter mes textes pendant tout le concert, je peux vous dire que cela nous touche au plus profond de notre âme. Silver Dust a été extrêmement bien soutenu par les médias également.»

La preuve par l'acte. ● C-PABR

Silver Dust à La Braderie de Porrentruy ce vendredi 29 août. Présentation du nouveau guitariste. Deux concerts acoustiques le 4 octobre au Centre Esplanade à Porrentruy. Deuxième album en préparation. Enregistrement en novembre-décembre et sortie début 2015. Nouveau vidéo-clip également en préparation.

CULTURA BELLELAY

Lajoux étrenne l'orgue régale

Ce dimanche, à 17h, en l'église de Lajoux, Gabriel Wolfer se retrouvera au clavier du plus petit orgue de l'ancienne abbaye de Bellelay. Les chanoines aimaient la musique qui constituait l'un des points forts de leur célébration. La multiplicité des instruments en témoigne: pour les offices solennels, le grand orgue et l'orgue de chœur de l'abbatiale. Celui de la chapelle de l'abbaye avoisinait un orgue d'étude et... le fameux orgue cadeau du Prince-Evêque dès 1649. Au total au moins cinq instruments, peut-être plus! En octobre prochain, la Fondation Bossart aura rempli son mandat: la reconstruction des deux orgues de l'abbatiale. Pour rappel: inauguration de l'orgue de chœur du 17 au 19 octobre. Cultura Bellelay, pour sa part, s'est proposée de diriger la reconstruction de l'orgue régale. C'est chose faite et l'on s'en rendra compte en assistant simultanément à une présentation, une audition et une donation. En effet, si Cultura Bellelay conduit les travaux, la fondation Pro Musica de Porrentruy en assure l'exploitation, laissant à l'association de Lajoux toute l'énergie nécessaire à son nouveau projet: la reconstruction des clochers de l'abbatiale. Que l'on vienne entendre et se réjouir à l'église de Lajoux, musique ancienne et gourmandises nouvelles jalonnent la soirée. ● BH

CANTON DU JURA L'Ajoie lutte pour son hôpital

Le dossier hospitalier menace à nouveau de s'enflammer dans le Jura. L'intention de l'Hôpital du Jura (H-JU) de fermer les urgences sur le site de Porrentruy durant la nuit suscite l'incompréhension d'une partie de la population ajoilote. Depuis plusieurs semaines, la fronde s'organise pour dénoncer le projet. Au fil des réformes hospitalières, le site ajoilote a perdu la maternité et la médecine des soins aigus pour devenir un centre de compétence en matière de rééducation. Le comité pour la sécurité sanitaire, qui a retiré son initiative en faveur de l'hôpital de Porrentruy en 2012 après avoir reçu des assurances du gouvernement, remonte au front. «Nous avons le sentiment que nos droits démocratiques et ceux de 2558 citoyens qui ont paraphé notre texte ont été bafoués», écrit-il. Le comité, qui dénonce un démantèlement programmé, a annoncé qu'il allait demander une entrevue avec le gouvernement. Son initiative populaire avait été lancée en 2009 dans la foulée de la réforme hospitalière qui établit une complémentarité entre les deux sites de l'H-JU, Delémont et Porrentruy. Parallèlement, une pétition intitulée «Non à la fermeture des urgences la nuit» lancée en juillet a récolté plusieurs milliers de signatures. ● ATS